VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Guide du tri des déchets

2027

Jouons collectif, trions partout, tout le temps !



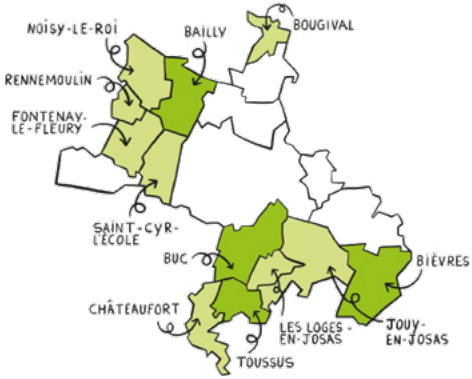
versaillesgrandparc.fr



La tarification éco-responsable

Depuis 2021, l'Agglo déploie la tarification éco-responsable (TECO). C'est une évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) intégrant une part variable. Pour obtenir son coût, il suffit de multiplier le prix du bac (selon sa taille) par le nombre de sortie du bac d'ordures ménagères. Mise en œuvre dans 12 communes pilotes, la TECO vise à faire évoluer les pratiques en encourageant le tri, le compostage, le réemploi et, plus largement, la réduction des déchets à la source.

Expérimentée d'abord dans huit communes, puis dans douze, la TECO a démontré son efficacité avec une baisse significative des tonnages d'ordures ménagères (- 23%) et une progression du tri (+ 19%) en 2025 depuis 2019. Cette démarche progressive a permis d'adapter ce modèle aux spécificités d'un territoire urbain dense, marqué par une forte proportion d'habitat collectif.



› En déployant ce nouveau dispositif, Versailles Grand Parc souhaite responsabiliser chacun vis-à-vis des déchets qu'il produit. L'objectif visé est de permettre un meilleur respect des consignes de tri, d'encourager à la réduction des déchets et par conséquent de maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets.



Édito

Les habitants de Versailles Grand Parc sont les champions du tri !

Chaque jour, grâce à leurs gestes simples mais essentiels, des milliers de tonnes de déchets sont mieux triées, recyclées et valorisées. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard : il est le reflet d'un engagement collectif exemplaire qui fait aujourd'hui de notre territoire une référence en matière de tri.

D'ailleurs c'est pour saluer cette mobilisation que ce message figure désormais sur les camions de collecte qui sillonnent nos villes. Une façon de rappeler que derrière chaque bac bien trié, il y a l'implication des habitants.

Mais être champion, c'est aussi savoir garder le cap.Le tri reste l'un des leviers les plus efficaces pour réduire nos déchets, préserver les ressources et maîtriser les coûts du service public. Les progrès réalisés sont importants, mais ils doivent être consolidés.

Continuons donc sur cette lancée. Chaque emballage trié, chaque objet réemployé, chaque effort compte. Ensemble, faisons en sorte que Versailles Grand Parc reste le territoire des champions du tri. Le guide du tri est la pour nous aider à rester performants !

Anne PERE-BRILLAULT
Vice-présidente déléguée au cycle des déchets
Maire du Chesnay-Rocquencourt

Richard LEJEUNE
Vice-président délégué au cycle des déchets
Maire de La Celle Saint-Cloud

Emballages et papiers



› Sans sac, en vrac

Emballages en plastique, métal, carton

VIDÉS ET NON IMBRIQUÉS



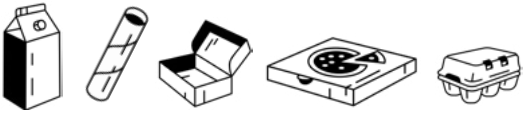
sacs, pots de yaourt, barquettes, tubes, couvercles, bouchons, films...



conserves, capsules de café, compotes, canettes, aérosols...



emballages polystyrène



briques, rouleaux, boites, boite à œufs, boite à fromage...



bouteilles, flacons, bidons...

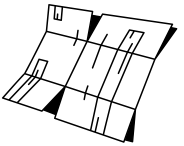
Tous les papiers

(non broyés, non déchirés)



magazines,enveloppes, livres, feuilles

Gros cartons



› à découper en morceaux ou à apporter en déchèterie

LES INTERDITS



verre



couches



mouchoirs essuie-tout



objets en plastique



cagettes emballages en bois



textile



piles et batteries



seringues objets tranchants



DEEE*

* déchets d'équipements électriques et électroniques





Jours de collecte

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1er mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY → vendredi
(sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → mercredi

BOIS D'ARCY → mardi

BOUGIVAL → mercredi

BUC → mercredi

CHÂTEAUFORT → jeudi
(sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY → mercredi

JOUY-EN-JOSAS → jeudi

LA CELLE SAINT-CLOUD
Bourg, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise **→ mercredi**

Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard, Centre **→ jeudi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
Bleu **→ mardi + jeudi**

Violet, Rose, Orange **→ mardi**
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Vert **→ mardi**
(anciennement Rocquencourt)

LES LOGES-EN-JOSAS → mercredi
(sortir les bacs avant 14h)
Rue Charles de Gaulle **→ jeudi**
(sortir les bacs la veille au soir)

NOISY-LE-ROI → mardi
(sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mercredi
(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → mercredi
(sortir les bacs avant 14h)

TOUSSUS-LE-NOBLE → mercredi
(sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
(sortir les bacs la veille après 18h)
Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest **→ mercredi**

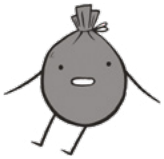
Mail, Village, Louvois, Europe **→ jeudi**

VERSAILLES → mardi + jeudi
(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → vendredi

QUAND SORTIR SON BAC ?
Téléchargez l'appli **T.R.I VGP**

Ordures ménagères



› En sacs fermés


couches


mégots


litière


cotons tiges


petits pots de fleurs jardinières en plastique


sacs aspirateur


objets en plastique


CD, DVD cassettes VHS


vaisselle cassée


mouchoirs essuie-tout lingette

NOUVEAU : les petits objets encombrants en métal, en bois et en plastique sont acceptés avec les ordures ménagères.

LES INTERDITS


verre


textile


DEEE*


piles et batteries


seringues objets tranchants


ampoules néons

* déchets d'équipements électriques et électroniques

CITEO

Les petits gestes en +

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place :
sortez votre bac quand il est plein !

Pensez également à mettre vos **déchets alimentaires** dans un **composteur**, voir page 14.

Jours de collecte

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1er mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)
Pavillons → **lundi**
Collectifs → **lundi + jeudi**

BIÈVRES
Pavillons → **mardi**
Collectifs → **mardi + vendredi**

BOIS D'ARCY → **lundi + jeudi**

BOUGIVAL
Orange → **mardi**
Bleu → **mardi + vendredi**

BUC
Pavillons → **vendredi**
Collectifs → **mardi + vendredi**

CHÂTEAUFORT → **lundi**
(sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY
Pavillons → **mardi**
Collectifs → **mardi + vendredi**

JOUY-EN-JOSAS
Bleu → **vendredi**
Orange → **mardi + vendredi**

LA CELLE SAINT-CLOUD
Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise, Centre
→ **lundi + vendredi**

Châtaigneraie, Feuillaume,
→ **mardi + samedi**

Petit Beauregard
→ **lundi + jeudi**

Gressets
→ **mardi + vendredi**



LES LOGES-EN-JOSAS → **jeudi**
(sortir les bacs avant 14h)
Rue Charles de Gaulle → **vendredi**
(sortir les bacs la veille au soir)

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)
Pavillons → **lundi**
Collectifs → **lundi + jeudi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
Violet → **lundi + mercredi + vendredi**
(sortir les bacs entre 18h et 19h)
Rose, Orange → **lundi + vendredi**
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu, Vert → **lundi + mercredi + vendredi**
(anciennement Rocquencourt)

RENNEMOULIN → **lundi**
(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
(sortir les bacs avant 14h)
Bleu → **vendredi**
Orange → **mardi + vendredi**

TOUSSUS-LE-NOBLE → **jeudi**
(sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
(sortir les bacs la veille après 18h)
Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ **lundi + vendredi**

Mail, Village, Louvois, Europe
→ **mardi + samedi**

VERSAILLES
→ **lundi + mercredi + vendredi**
(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → **lundi + jeudi**

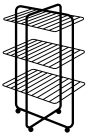
Encombrants

› À déposer devant son domicile* ou en déchèterie

*sans gêne pour le passage, 2m³ maximum par habitation



tapis, moquette



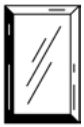
ferraille



jouets
non électriques



pots de fleurs
en plastique



miroirs, vitres
(objets coupants, à emballer et scotcher soigneusement)



literie



fauteuils

Mobilier et jouets : VALDELIA

Pour les recycler ou permettre leur réemploi : déchèteries, ressourceries, magasins volontaires, don à des associations de l'économie sociale et solidaire



LES INTERDITS



pots de fleurs jardinières en terre cuite ou amiante



gravats



palettes



sanitaires gré, émaillé et fonte



pièces automobiles



piles et batteries



textile



DEEE*

*déchets d'équipements électriques et électroniques

ATTENTION

› Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ainsi que les déchets dangereux (DDM) sont INTERDITS à la collecte des encombrants !

Lave-linge, ballons d'eau chaude, aspirateurs, réfrigérateurs, ainsi que les pots de peinture, radiographies, extincteurs, déchets chimiques, piles et batteries ne doivent pas être déposés avec les encombrants. Ces appareils et produits peuvent contenir des matériaux valorisables et des substances dangereuses et polluantes pour la santé et l'environnement.

Pour en savoir plus, rendez-vous en page 16 et 17.

Pensez-y, c'est gratuit

Remettez vos pneus usagés, à un professionnel de l'automobile proposant la vente ou le montage près de chez vous : **www.quefairedemesvieuxpneus.fr**

Jours de collecte

(à sortir la veille au soir)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et les jours fériés à l'exception du 1er mai.

BAILLY → **3e jeudi**

BIÈVRES → **2e jeudi**

BOIS D'ARCY → **3e mercredi**

BOUGIVAL → **dernier jeudi**

BUC → **1e vendredi**

CHÂTEAUFORT → **dernier vendredi**

FONTENAY-LE-FLEURY
Vert → **dernier mercredi**
Orange → **dernier jeudi**

JOUY-EN-JOSAS → **2e lundi**

LA CELLE SAINT-CLOUD
Beauregard
→ **1e vendredi**

Centre, Châtaigneraie, Petit Beauregard
→ **2e vendredi**

Sablons, Bourg, Feuillaume, Gressets
→ **3e vendredi**

Jonchère, Saint-François-d'Assise
→ **dernier vendredi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
→ **2e et 4e mercredi**

LES LOGES-EN-JOSAS → **dernier vendredi**
Rue Charles de Gaulle → **2e lundi**

NOISY-LE-ROI → **dernier lundi**

RENNEMOULIN → **3e jeudi**

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
Nord → **2e mercredi**
Sud → **2e vendredi**

TOUSSUS-LE-NOBLE → **dernier vendredi**

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
Pavillons → **3e jeudi**
Collectifs → **3e mercredi**

VERSAILLES
Notre Dame / Ermitage
→ **lundi**

St-Louis / Satory / Chantiers Ouest
→ **mardi**

Porchefontaine / Montreuil / Chantiers Est
→ **jeudi**

Clagny / Jussieu
→ **vendredi**

VIROFLAY
Rive Droite → **1e lundi**
Rive Gauche → **1e mercredi**



Végétaux



› Sans sac plastique, couvercle du bac fermé

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardineries) **ou 2 bacs + 3 fagots.**
Au delà, pensez-à la déchèterie !



pelouse



feuilles mortes



fleurs coupées



petites branches
en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)

LES INTERDITS



cagettes
objets en bois



terre
cailloux



pots de fleurs
jardinières



épluchures
fruits, légumes
pensez au compostage



sacs
biodégradables ou
compostables

Que faire de son sapin après les fêtes ?

Une collecte dédiée est mise en place dans votre commune

bit.ly/collecte-sapin



Connaissez-vous ?

Le **broyage**, le **paillage** ou encore le **mulching** ?
Ces techniques vous permettent un retour à la terre de vos végétaux, qui seront transformés en véritable ressource pour votre jardin.

Jours de collecte

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1er mai.

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars (semaine 11) à mi-décembre (semaine 50). Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

BAILLY → mardi
(sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → lundi
(sortir les bacs avant 14h)

BOIS D'ARCY → mercredi

BOUGIVAL → lundi

BUC → lundi

CHÂTEAUFORT → lundi

FONTENAY-LE-FLEURY → lundi

JOUY-EN-JOSAS → mercredi
(sortir les bacs avant 14h)

LA CELLE SAINT-CLOUD
Bourg, Gressets, Châtaigneraie,
Petit Beauregard, Beauregard (pavillons),
Sablons, Centre
→ lundi

Jonchère, Feuillaume
→ mardi

Saint François d'Assise
→ en point de regroupement

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT → lundi

LES LOGES-EN-JOSAS → lundi
(sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle **→ mercredi**
(sortir les bacs avant 14h)

NOISY-LE-ROI → jeudi
(sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mardi
(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → jeudi

TOUSSUS-LE-NOBLE → lundi
(sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
(sortir les bacs la veille après 18h)
Pavillons, ZAC Louvois **→ mardi**
Collectifs **→ pas de collecte**

VERSAILLES → mercredi
(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → mardi

Déchets alimentaires

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) prévoit la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires pour tous les habitants et professionnels. L'objectif : réduire la quantité de déchets incinérés ou enfouis et permettre la valorisation sous forme de compost ou de ressources utiles à l'agriculture et aux sols.

Une expérimentation jusqu'en 2027 dans 5 communes

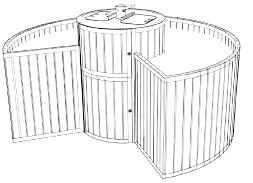
Sur le territoire de l'Agglo, des solutions adaptées aux réalités du terrain (quartiers pavillonnaires et zones urbaines plus denses) sont testées, jusqu'à fin 2027. L'objectif est d'identifier les dispositifs les plus efficaces et les plus simples à utiliser au quotidien.

› Bornes de collecte

Bois d'Arcy › en face du 9 rue Robespierre
› 1b rue Perdreau

Jouy-en-Josas › Parking Christophe Philippe Oberkampf

› Jardins composteur



Jardins circulaires avec composteur intégré, qui permettent aussi de cultiver fleurs, plantes aromatiques, ...

Bailly › à l'intersection de l'allée du Tillet et de la rue de Maule

Bois d'Arcy › impasse Orane Demazis

Saint-Cyr-l'École › 18 rue Nelson Mandela
› Square Anatole France

› Composteurs de ville



Bailly › Parking du tram, chemin vert

Bois d'Arcy › 13 rue du Parc

Saint-Cyr-l'École › Place Nicolas Boileau

› Marchés alimentaires

Une collecte séparée des déchets alimentaires est expérimentée auprès des commerçants. Ils peuvent ainsi trier plus facilement les déchets alimentaires issus de leur activité.

Viroflay › marché de l'avenue du Général-Leclerc

Les consignes de dépôt sont à disposition des riverains sur chacun des lieux.

En savoir plus
bit.ly/dechetsalimentairesVGP

Le compostage

Composter permet de réduire instantanément la poubelle ordures ménagères de 30% tout en obtenant un fertilisant de qualité pour les plantes !

Que peut-on composter ?

› 50% de déchets humides

Ils sont riches en eau et en matières organiques



épluchures de fruits et légumes



fruits et légumes abîmés



coquilles d'œuf



thé et marc de café



fleurs fanées

› 50% de déchets secs

Ils apportent de la matière et permettent d'aérer le compost



feuilles mortes



petites branches et brindilles



essuie-tout, serviettes en papier

Équipements gratuits



Une solution et un accompagnement pour chacun, que l'on soit en pavillon avec jardin ou en appartement.

› **Le composteur individuel** : installé dans un jardin, il permet de transformer facilement ses déchets organiques en compost pour les plantations.

› **Les composteurs de quartier** : implantés dans des espaces partagés, ils permettent aux habitants d'un même secteur de composter ensemble dans un cadre convivial.





› **Le lombricomposteur** : compact, il est particulièrement adapté à la vie en appartement. Les vers y transforment les déchets alimentaires en compost naturel.

Renseignements et inscriptions sur **bit.ly/lecompostage**

Emballages en verre

› Vidés, en vrac et sans sac



bouteilles



pots, bocaux



flacons



sans couvercle, ni bouchon
à jeter dans le bac emballages et papiers

LES INTERDITS



vaisselle faïence



objets en terre cuite



ampoules néons



verres



porcelaine



miroirs fenêtres



EN BORNE DE COLLECTE
entre 8h et 21h



EN BAC Vélizy-Villacoublay uniquement
(sortir les bacs la veille après 18h)

- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
 → 1e et 3e jeudi
- Mail, Village, Louvois, Europe
 → 2e et 4e jeudi

TROUVER LA BORNE DE COLLECTE PRÈS DE CHEZ SOI ?
Rendez-vous sur l'appli T.R.I. VGP
ou sur versaillesgrandparc.fr

Inutile de laver avant de jeter !



Textiles

OÙ DÉPOSER SES TEXTILES ?
Trouvez un point de collecte
bit.ly/refashion-point-de-collecte

› Propres et secs, en sacs fermés (moins de 30L)

Avant de déposer votre textile en borne de collecte, pensez à la réparation. C'est bon pour la planète et pour votre porte-monnaie !
Une aide financière existe et s'applique directement chez les réparateurs labellisés Refashion.
Selon son état, le textile collecté sera réutilisé, recyclé ou valorisé.


vêtements même abimés


chaussures liées par paire


linge de maison (draps, serviettes...)


petites maroquineries (ceintures, sacs à main...)



EN BORNE VÊTEMENTS OU EN DÉCHÈTERIES

LE RELAIS Re_fashion

LES INTERDITS

vêtements mouillés et souillés, chiffons sales et humides, moquettes, produits non textiles, matelas et sommiers, toiles cirées...

Mobilier

VALDELIA

› Les meubles usagés peuvent être recyclés

Valdelia est un éco-organisme pour la gestion des déchets d'éléments d'ameublement. Elle vise à promouvoir l'économie circulaire en favorisant l'éco-conception et en réduisant les pratiques de consommation linéaires qui se terminent par des déchets.

Offrez une seconde vie à votre mobiler en ressourceries ou en déchèterie (Buc, Bois d'Arcy ou Carrières-sur-Seine).

Le 1 pour 1, pensez-y !
Pour tout achat d'un nouveau mobilier, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien.


mobilier


literie


fauteuils et chaises

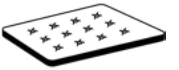

bricolage et jardin, hors électrique ou électronique


jouets, hors électriques ou électroniques


couettes, duvets, sacs de couchage


oreillers et coussins


rideaux, stores et voilages


surmatelas

Déchets d'équipements électriques et électroniques

› À apporter en point de collecte ou en déchèterie EcoLogic

Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité
Ces déchets comportent des substances nocives et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



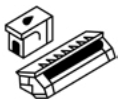
Écrans
téléviseurs, ordinateurs



Petits appareils
audio, vidéo, téléphones, aspirateurs, jouets à pile ou à batterie



Gros électroménager
réfrigérateurs, climatiseurs, ballons d'eau chaude, cuisinières, micro-ondes, chauffages



Cartouches d'encre



Cigarettes électroniques

Permanences *(non assurées les jours fériés)*

Accès à tous les particuliers, habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

Noisy-le-Roi

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → **3e samedi | 9h/13h**

Versailles

Chemin de Fausses Reposes (croisement avec rue Charles Gounod) → 3e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux - avenue de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 2e et 4e samedi | 9h/12h30

Viroflay

Parking allée des Cordons Bleus → 1e samedi | 9h/12h30



Plus de **30 bornes de collecte** pour les petits appareils à retrouver sur l'appli **T.R.I. VGP**

Le 1 pour 1, pensez-y !

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.

Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.

Bon à savoir : le bonus réparation !

Faites réparer votre matériel par un réparateur labellisé QualiRépar et réduisez votre facture de réparation.
Toutes les infos sur : **quefairedemesdechets.ademe.fr**

Déchets dangereux

› À apporter en permanence ou en déchèterie

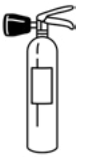
Ces déchets nocifs et polluants ne doivent pas être déposés sur la voie publique.
Ils seront triés et valorisés selon leurs matières.


radiographies


peintures
solvants

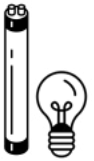

cartouches
d'encre


piles et
batteries


extincteurs


produits
dangereux


huiles de
vidange


ampoules,
néons

LES INTERDITS


Déchets de santé
et médicaments :
à déposer en pharmacie

Permanences *(non assurées les jours fériés)*

Accès à tous les particuliers, habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

La Celle Saint-Cloud

Place du Jumelage → 1e samedi | 9h/13h (sauf en août)

Noisy-le-Roi

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) **→ 3e samedi | 9h/13h**

Versailles

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique) → 1e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge → 1e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30
Square Jean Houdon → 2e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
9 rue Vauban → 2e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30
Marché place Saint-Louis → 3e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Marché Notre-Dame, Carré à la Marée → 3e samedi | 14h/17h30 (sauf en août)
86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine) → 4e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 4e samedi | 9h/12h30

Viroflay

Parking allée des Cordons Bleus → 1e samedi | 9h/12h30
Rue Robert Cahen (entre la bibliothèque et l'Ecu de France) → 1e samedi | 8h30/12h30

Déchets de santé

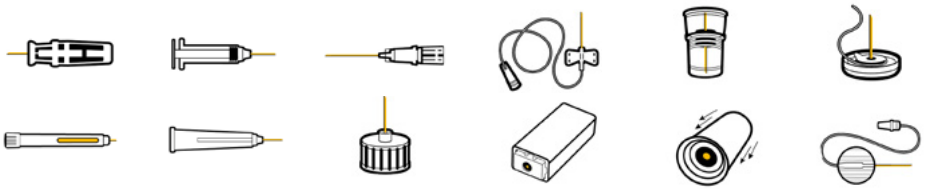
› À apporter en pharmacie



médicaments non utilisés, périmés ou non
(hors produits vétérinaires)
Sans emballage carton
et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments.
(sauf les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux…)

Informations : **www.cyclamed.org** ou application mobile « **Mon armoire à pharmacie** »



déchets de santé
(piquants, coupants ou tranchants)

Ils présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle **il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou d'emballages et papiers.**

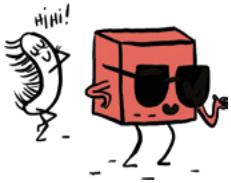
Informations : **www.dastri.fr**



Ces déchets sont à déposer exclusivement en boîte homologuée sans compresse ni pansement.

En route pour le zéro déchet !

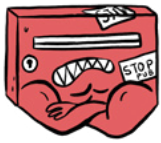
Dès aujourd'hui, je peux moi aussi participer à la réduction du gaspillage, grâce à quelques gestes simples. Je me lance dans le zéro déchet !



Je fais ma vaisselle avec du savon de marseille pur



Je privilégie le savon solide aux gels douches



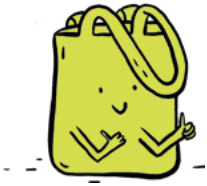
J'équipe ma boîte aux lettres d'un « Stop-Pub »



Je bois l'eau du robinet



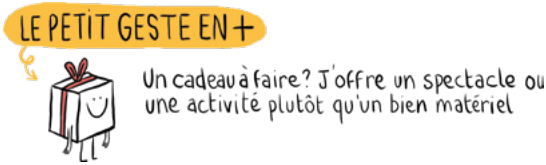
Je donne les vêtements que je ne souhaite plus mettre (borne « Le Relais »)



J'utilise des sacs réutilisables ou un panier pour aller faire les courses



Je dépose en déchèterie au local réemploi les objets en bon état que je n'utilise plus



Retrouvez plus d'une cinquantaine d'éco-gestes pour réduire vos déchets dans le guide pratique « En route vers le zéro déchet » !

Pour devenir imbattable sur le zéro déchet inscrivez vous à la newsletter **bit.ly/newsletterprevention**

Déchèteries intercommunales Bois d'Arcy et Buc

› Conditions d'accès



L'accès est gratuit à tous les habitants de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès ou du QR code (accès payant pour les professionnels). Aucun passage n'est autorisé sans présentation d'une carte valide.

Pour obtenir sa carte, faire une demande :
- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc

Toute demande devra être accompagnée :
- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger : bit.ly/formulaireVGP)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier ou courriel dans un délai maximum d'un mois.

Maximum 12 passages par an et par foyer sans limitation de volume (sous réserve des disponibilités de stockage). Toute récupération de déchets est interdite.

Des vérifications peuvent avoir lieu. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre passage en déchèterie.

Véhicule léger de 3,5t maximum 

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY

Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy

du mardi au vendredi : 9h-13h / 14h-18h
samedi : 9h-18h
dimanche : 9h-13h
Fermée les lundis et jours fériés

DÉCHÈTERIE DE BUC

83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-13h / 14h-18h
samedi : 9h-18h
dimanche : 9h-13h
Fermée les mardis et jours fériés



Déchets acceptés *(liste non exhaustive)*

MÉTAUX valobat



ferraille, objets métalliques, fonte...

PLÂTRE valobat



plâtre en mélange, plaques de plâtre, carreaux de plâtre...

MOBILIER VALDELIA



chaises, canapés, cuisine, literie, matelas, mobilier de jardin...

CARTONS



cartons d'emballage

HUILES



huile de vidange, alimentaire...

GROS ÉLECTROMÉNAGER Ecologic



réfrigérateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude...

PNEUMATIQUES



de véhicules légers, sans jantes

BRICOLAGE ET JARDINAGE ecomaison Ecologic VALDELIA



tondeuse, souffleuse, débroussailleuse, tronçonneuse...

VÉGÉTAUX



tonte de gazon, feuillages, sapin, branchages, plantes...

BOIS valobat



palettes, contreplaqué, souches d'arbres, parquet, planche ...

DÉCHETS CHIMIQUES ECO DDS



colles, vernis, acides, engrais, outillages du peintre, filtres à huile...

COUETTES, OREILLERS VALDELIA



couettes, oreillers, coussins, sur-matelas, sacs de couchage...

PETITS APPAREILS Ecologic



hi-fi, rasoirs, jouets, perceuses, cafetières, mixeurs, téléphones...

BOUTEILLES DE GAZ



propane, butane, extincteurs, oxygène...

BOUCHONS PLASTIQUES



bouchons de produits ménagers, de salle de bain, alimentaires

SPORTS ET LOISIRS NON ÉLECTRIQUES, NON MOTORISÉS Ecologic



vélo, rollers, haltère, raquettes, matériel de camping...

GRAVATS valobat



terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...

TOUT VENANT



tuyaux, bâches, vitres, miroirs, moquette, laine de verre...

TEXTILE Re_fashion



vêtements, linge, chaussures, petites maroquineries...

DÉCHETS DANGEREUX



piles, cartouches d'encres, batteries, radiographies...

ÉCRANS Ecologic



téléviseurs, ordinateurs...

NÉONS, AMPOULES ecosystem



lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

JEUX ET JOUETS ecomaison VALDELIA



jouets cassés non réemployables, non électriques ou électroniques

LOCAL RÉEMPLOI - OBJETS EN BON ÉTAT (partenariat avec Emmaüs, associations...)



hi-fi, livres, mobilier, jouets, loisirs, luminaires, outillage, vaisselle...

LES INTERDITS

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante et fibrociment, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures, les déchets contenant du bitume...

Autres déchèteries

› Conditions d'accès

Accès gratuit aux particuliers sur présentation de la carte de Versailles Grand Parc. 12 passages maximum par an par foyer, sur l'ensemble des déchèteries du territoire excepté la mini-déchèterie de Vélizy-Villacoublay. Aucun passage n'est autorisé sans présentation d'une carte valide.

ÉCOPOINT DE BIÈVRES

accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas. Véhicules légers exclusivement, camionnettes et camions interdits.

27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)

du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - *Fermé les jours fériés*

Limite de 3m³/passage

Déchets acceptés *(liste non exhaustive)*


encombrants

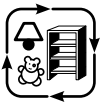

gravats inertes


cartons


végétaux


DEEE


textiles chaussures


réemploi géré par la mairie de Bièvres

Déchets refusés


déchets dangereux des ménages

DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

accessible uniquement aux habitants du Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles. Véhicules légers exclusivement, camionnettes et camions interdits.

19, route de Saint Germain (RD186), Le Chesnay-Rocquencourt

du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30
le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermée les dimanches et jours fériés

Limite de 3m³/passage

Déchets acceptés *(liste non exhaustive)*


encombrants


gravats inertes


cartons


végétaux


DEEE


bouchons en plastique

Dépôt autorisé uniquement le samedi


déchets dangereux des ménages


cartouches d'encre

DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

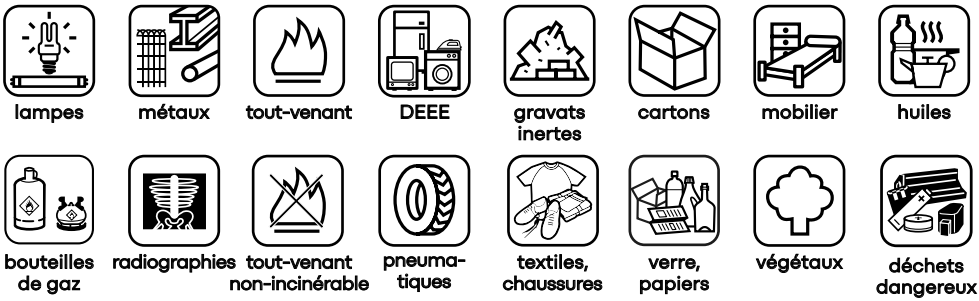
Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spéficique : demande en ligne sur sitru.fr ou en direct au bureau du SITRU avec dernier avis d'imposition de taxe d'habitation (le mardi et le vendredi, de 9h à 12h).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés
Fermée le 1er janv., 1er mai et 25 déc.

Déchets acceptés *(liste détaillée sur sitru.fr)*



MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay

samedi de 9h à 12h
Fermée les jours fériés

Déchets acceptés



Déchets refusés



*Attention : limitation des pots de peinture à 50 litres/apport

Tout est dans l'appli T.R.I. VGP !

Téléchargez-la

Calendriers de collecte, déchèteries, ressourceries, gestes de tri...

NOUVEAU
› Guide du tri interactif

Tapez le nom du déchet dans la barre de recherche ou prenez-le en photo. Découvrez immédiatement la consigne, la bonne couleur de poubelle, le lieu de dépôt et le jour de la prochaine collecte dans votre rue.



Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - octobre 2026
Impression : Le Réveil de la Marne | Illustration : Bahia - Caribara

versaillesgrandparc.fr

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération
6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex